

**POUR FAVORISER LA PARTICIPATION DES  
MONTRÉALAISES À LA PÉRIODE DE QUESTIONS DU  
PUBLIC DU CONSEIL MUNICIPAL**

Mémoire du Conseil des Montréalaises

Déposé à la Commission de la présidence du conseil  
Avril 2019

Comité de travail du Conseil des Montréalaises : Mélissa Côté-Douyon, Aurélie Lebrun,  
Josiane Maheu  
Rédaction : Aurélie Lebrun, Rosalie Montplaisir  
Coordination : Kenza Bennis  
Révision linguistique : Edith Sans Cartier

Ce mémoire a été adopté par les membres du Conseil des Montréalaises lors de  
l'assemblée du 20 mars 2019.

**Conseil des Montréalaises**

1550, rue Metcalfe, 14<sup>e</sup> étage, bureau 1424  
Montréal (Québec) H3A 1X6  
Téléphone : 514 868-5809  
[conseildesmontrealaises@ville.montreal.qc.ca](mailto:conseildesmontrealaises@ville.montreal.qc.ca)  
[www.ville.montreal.qc.ca/conseildesmontrealaises](http://www.ville.montreal.qc.ca/conseildesmontrealaises)

## PRÉSENTATION DU CONSEIL DES MONTRÉALAISES

Créé en 2004, le Conseil des Montréalaises est composé de 15 membres bénévoles provenant de différents milieux, qui reflètent la diversité culturelle et sociale montréalaise. Il agit en tant qu'organisme consultatif auprès de l'administration municipale en ce qui a trait à l'égalité entre les femmes et les hommes dans toute leur diversité et à la condition féminine. De plus, il utilise l'analyse féministe intersectionnelle des enjeux pour appréhender les réalités vécues par les Montréalaises.

Il a pour mandat de :

- a) conseiller et donner des avis au conseil municipal, au comité exécutif et aux conseils d'arrondissement, à la demande de ces derniers, sur tout dossier pouvant avoir un impact sur les conditions de vie des Montréalaises;
- b) fournir, de sa propre initiative ou à la demande du conseil municipal de la Ville de Montréal, du comité exécutif ou d'un conseil d'arrondissement, des avis sur toute question relative à l'égalité entre les femmes et les hommes et à la condition féminine, et soumettre ses recommandations;
- c) contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une politique-cadre d'égalité entre les femmes et les hommes à la Ville de Montréal;
- d) solliciter des opinions, recevoir et entendre les requêtes et suggestions de toute personne ou tout groupe sur les questions relatives à l'égalité entre les femmes et les hommes et à la condition féminine;
- e) effectuer ou faire effectuer des études et des recherches qu'il juge utiles ou nécessaires à l'exercice de ses fonctions.

Le Conseil des Montréalaises constitue un précieux outil démocratique. Il est à l'affût des idées et des courants de pensée, et reste attentif aux tendances et à l'expression des citoyen.nes et des organismes communautaires féministes actifs sur le territoire. Ses principaux axes d'intervention touchent à la présence et à la participation des femmes en politique municipale et dans les diverses instances de la Ville de Montréal, à la lutte à la pauvreté, à l'amélioration des conditions de vie de la population et à l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi qu'entre toutes les femmes dans divers domaines de compétence municipale.

## TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
RECOMMANDATIONS	3
CONCLUSION	7
DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE	8
BIBLIOGRAPHIE	8

## INTRODUCTION

Les membres de la Commission de la présidence du conseil ont sollicité la population au sujet de la période de questions du public au conseil municipal afin de recueillir des commentaires, suggestions et idées dans l'objectif de rehausser la participation et de moderniser les modalités de participation. Le Conseil des Montréalaises – dans la continuité de sa mission et de l'article 16 (f) de la *Charte montréalaise des droits et responsabilités* – présente donc ce mémoire et encourage la participation des femmes dans toute leur diversité à cet exercice de la vie démocratique.

Les recommandations formulées dans ce document s'appuient principalement sur l'état des lieux du projet *MTElles : Pratiques participatives pour l'égalité*<sup>1</sup> ainsi que sur des constats établis par les membres du Conseil des Montréalaises dans le cadre de leurs travaux. Elles visent à favoriser la participation de toutes les Montréalaises à la période de questions du public lors des séances du conseil municipal, mais également, dans une moindre mesure, dans d'autres espaces démocratiques municipaux.

Plusieurs autres groupes de femmes montréalais, tels que la Table des groupes de femmes de Montréal et la Table régionale des centres de femmes Montréal métropolitain – Laval, cherchent eux aussi à favoriser la participation citoyenne des Montréalaises de tous les horizons et prônent une approche plus large de la présence des femmes en politique municipale. Ainsi, le projet de recherche *MTElles : Pratiques participatives pour l'égalité*, réalisé par Relais-femmes en partenariat avec Concertation Montréal (CMTL) et la Coalition montréalaise des tables de quartier (CMTQ), porte sur la participation citoyenne des femmes à la vie démocratique montréalaise. Le Conseil des Montréalaises est membre du comité directeur élargi du projet. Ses membres remercient ces trois organismes partenaires de lui avoir permis d'utiliser les résultats de leur recherche.

Ce projet de recherche, d'une durée de trois ans, vise à cerner et à comprendre les obstacles systémiques freinant la participation des femmes au développement de leur communauté, et à mettre en place des pratiques innovantes et inclusives de démocratie participative afin d'éliminer ces obstacles. L'hypothèse de départ du projet est que « malgré l'existence de plusieurs mécanismes de participation et de consultation citoyenne sur l'île de Montréal (à l'échelle des villes, des arrondissements et des quartiers), les femmes sont moins actives et/ou peu présentes dans les instances de vie démocratique. Même lorsqu'elles sont présentes, l'espace de parole qui devrait être le leur ne leur revient souvent pas » (Relais-femmes, Concertation Montréal et Coalition montréalaise des tables de quartier, 2018, p. 8).

---

<sup>1</sup> Relais-femmes, Concertation Montréal et Coalition montréalaise des Tables de quartier (2018). *État des lieux : rapport d'évaluation des besoins, portrait de la participation des femmes dans les instances démocratiques de Montréal et pistes d'actions*. Montréal, Québec.

## Participation des Montréalaises au conseil municipal en chiffres

Depuis 2018, le Bureau de la présidence du conseil collige des données sur la période de questions au conseil municipal. Cette démarche vient combler en partie une lacune dans les pratiques de participation à cette importante instance démocratique.

Selon ces données, les femmes représentent 24,5 % des personnes qui ont participé à la période de questions en 2018, sur un total de 241 interventions. Cependant, le nombre de femmes qui étaient présentes sans intervenir n'est pas précisé. Par ailleurs, il est rapporté que 63 personnes inscrites n'ont pas pu poser leurs questions, sans que soit mentionné le genre de ces personnes. Les données recueillies dressent un portrait incomplet : aucune autre caractéristique des personnes (âge, situation de handicap, origine ethnoculturelle, etc.) n'est recueillie.

## Les obstacles à la participation des femmes

Les pratiques et les institutions de la politique active, auxquelles les femmes participent de plus en plus, ont été conçues par et pour les hommes et sont demeurées très longtemps un domaine réservé et exclusif. Ainsi, malgré la présence croissante des femmes en politique, la division sexuée du travail politique demeure une réalité. Une analyse intersectionnelle montre également que la pratique politique discrimine de façon systémique certains groupes de la population – dont les femmes – en raison de leur âge, de leur appartenance à une minorité visible, de leur statut d'immigration ou encore d'une situation de handicap.

Il est important de rappeler que les femmes font face à des obstacles systémiques : le sexisme, le racisme, les barrières de langue, l'inaccessibilité des lieux pour les femmes en situation de handicap, la défavorisation matérielle, l'absence de modèles féminins et de la diversité, ainsi qu'une certaine inadéquation du système municipal avec les valeurs et traditions des femmes inuites et des Premières Nations (FCM, 2004). Ces femmes se retrouvent alors en marge des institutions démocratiques, dont les institutions municipales.

Les résultats de la recherche *MTElles* ont permis d'identifier plusieurs des obstacles auxquels font face plusieurs femmes dans leur démarche de participation citoyenne. Le Conseil des Montréalaises s'est appuyé sur ces constats pour formuler les recommandations suivantes à la Ville de Montréal.

## RECOMMANDATIONS

**Considérant** que les femmes rencontrées dans le cadre du projet de recherche *MTElles* perçoivent la politique comme un domaine masculin dont elles se sentent exclues parce qu'il serait peu apte à prendre en compte leur parole, le Conseil des Montréalaises recommande :

1. Que la Ville de Montréal reconnaisse que, bien que les personnes élues au conseil municipal soient à présent majoritairement des femmes, la perception de la politique comme un domaine masculin dont les femmes se méfient est encore bien présente chez les Montréalaises.
2. Que la Ville de Montréal prenne acte du manque de données croisées sur les personnes qui participent à la période de questions; données qui permettraient de connaître le profil socioéconomique et la représentativité des personnes.
3. Que la Ville de Montréal collecte des données ventilées selon le genre, l'âge, la situation de handicap, l'appartenance à une minorité visible, l'origine ethnique, l'expression de genre, l'identité de genre, l'orientation sexuelle et l'identité autochtone des citoyen.nes présent.es à la période de questions.
4. Que la Ville de Montréal publie annuellement un compte rendu sur la représentativité des citoyen.nes présent.es à la période de questions et de celles et ceux qui posent des questions.
5. Que la Ville de Montréal forme les personnes élues et les fonctionnaires du Service du greffe à l'analyse différenciée selon les sexes et intersectionnelle (ADS+), qui inclura une analyse féministe intersectionnelle de l'exercice de la participation citoyenne.
6. Que la Ville de Montréal apporte un soutien financier stable et récurrent aux organisations féministes qui font la promotion de la participation citoyenne des Montréalaises et organisent des formations sur le sujet.

**Considérant** que les femmes rencontrées dans le cadre du projet de recherche *MTElles* perçoivent comme un obstacle le manque de renseignements et de connaissances sur les structures et les responsabilités municipales, notamment les difficultés à trouver de l'information et à comprendre le langage employé dans les conseils municipaux, le Conseil des Montréalaises recommande :

7. Que la Ville de Montréal offre des formations à la vie municipale expliquant les compétences et les responsabilités de la Ville de Montréal, les structures participatives municipales et le partage des compétences entre les arrondissements, la ville-centre et l'agglomération<sup>2</sup>.

---

<sup>2</sup> Cette recommandation s'appuie sur celle formulée par les participantes du forum d'échange de *MTElles* : Coalition montréalaise des Tables de quartier, Concertation Montréal et Relais-femmes.

8. Que la Ville de Montréal offre des formations à la vie municipale pour les groupes placés en marge des instances démocratiques (femmes, jeunes, personnes en situation de handicap, personnes racisées, etc.) dans plusieurs lieux municipaux (ex. : hôtel de ville, bibliothèques) et dans les lieux associatifs (ex. : locaux d'organismes communautaires).

**Considérant** que les femmes rencontrées dans le cadre du projet de recherche *MTElles* jugent que les mesures de conciliation travail-famille-études-engagement social mises en place sont insuffisantes pour leur permettre de participer, le Conseil des Montréalaises recommande :

9. Que la Ville de Montréal instaure une troisième période de questions, entre 16 heures et 18 heures, pour permettre la participation du plus grand nombre de personnes possible.

10. Que la Ville de Montréal adopte une politique officielle de remboursement des frais de garde pour les personnes participant à la période de questions et qu'elle la publicise largement.

11. Que la Ville de Montréal poursuive la mise en place et fasse la promotion d'un service de halte-garderie gratuit, ouvert aux élu.es et à la population lors du conseil municipal<sup>3</sup>.

12. Que la Ville de Montréal offre des boissons et de la nourriture aux personnes qui participent à la période de questions.

**Considérant** que les femmes rencontrées dans le cadre du projet de recherche *MTElles* perçoivent la période de questions comme complexe, intimidante et trop formelle, le Conseil des Montréalaises recommande :

13. Que la Ville de Montréal prévoie la présence de personnel d'accompagnement disponible dès l'accueil pour diriger adéquatement les personnes, répondre à leurs préoccupations, les accompagner dans la formulation de leurs questions ou répondre à des besoins particuliers.

14. Que la Ville de Montréal offre et publicise des services de traduction en plusieurs langues.

15. Que la Ville de Montréal offre et publicise des services d'interprétariat LSQ.

16. Que la Ville de Montréal forme l'ensemble du personnel du Service du greffe et de la sécurité travaillant lors de la période de questions à l'hôtel de ville en matière d'accueil sécuritaire, de communication interculturelle et d'accessibilité universelle.

---

*Forum 2018. Pratiques participatives pour l'égalité. Rapport des recommandations du Forum d'échange du 30 mai 2018, p. 9.*

<sup>3</sup> Nous réitérons cette recommandation formulée dans l'avis du Conseil des Montréalaises *La conciliation famille-travail, un défi de taille pour les élu.es de Montréal, 2017, p. 39.*

17. Que la Ville de Montréal permette une présentation aussi bien assise que debout<sup>4</sup>.

**Considérant** que les femmes ne représentent que 24 % des personnes qui ont posé des questions lors des périodes de questions en 2018, le Conseil des Montréalaises recommande :

18. Que la Ville de Montréal mette en place une alternance des tours de parole entre femmes, hommes et personnes non binaires.

19. Que la Ville de Montréal permette que l'inscription et le tirage au sort soient effectués à l'avance afin d'améliorer la conciliation travail-famille-études-engagement social.

20. Que la Ville de Montréal permette à toutes les personnes tirées au sort de poser leurs questions.

21. Que la Ville de Montréal offre la participation à distance et en temps réel à la période de questions.

22. Que la Ville de Montréal permette aux personnes qui n'ont pas été tirées au sort de passer en priorité lors de la période de questions du conseil municipal du mois suivant.

**Considérant** que les femmes rencontrées dans le cadre du projet de recherche *MTElles* jugent que l'aménagement des lieux et les modes de déplacement offerts à la population ne sont pas sécuritaires ni inclusifs, le Conseil des Montréalaises recommande :

23. Que la Ville de Montréal veille à ce que les principes d'aménagement sécuritaire<sup>5</sup> soient appliqués à l'hôtel de ville et autour.

24. Que la Ville de Montréal maintienne l'accompagnement par un organisme spécialisé pour mettre en place des mesures d'adaptation permettant à toute personne ayant des limitations fonctionnelles de participer sans discrimination à la période de questions.

**Considérant** que les mesures existantes visant à favoriser la participation à la période de questions sont insuffisamment connues par l'ensemble des Montréalaises, le Conseil des Montréalaises recommande :

25. Que la Ville de Montréal adopte une stratégie de communication afin de diffuser plus largement les mesures existantes visant à favoriser la participation du plus grand nombre de

---

<sup>4</sup> Cette recommandation s'appuie sur celle formulée par les participantes du forum d'échange de *MTElles* : Coalition montréalaise des Tables de quartier, Concertation Montréal et Relais-femmes. *Forum 2018. Pratiques participatives pour l'égalité. Rapport des recommandations du Forum d'échange du 30 mai 2018*, p. 8.

<sup>5</sup> La Ville de Montréal a réalisé en 2002 le *Guide d'aménagement pour un environnement urbain sécuritaire*.

personnes à la période de questions, les règles entourant le déroulement de la période de questions et les mesures mises en place pour rendre le lieu de participation citoyenne sécuritaire et inclusif.

26. Que la Ville de Montréal rédige ce matériel de communication dans un langage non sexiste (épicène et féminisé) et y intègre des symboles, schémas et pictogrammes pour assurer une meilleure compréhension par l'ensemble de la population.

27. Que la Ville de Montréal collabore avec différents groupes de femmes montréalais pour mieux diffuser les mesures existantes visant à favoriser la participation du plus grand nombre de personnes à la période de questions, les règles entourant le déroulement de la période de questions et les mesures mises en place pour rendre le lieu de participation citoyenne sécuritaire et inclusif.

## CONCLUSION

Le Conseil des Montréalaises salue l'initiative de la Commission de la présidence du conseil de tenir une consultation sur la participation citoyenne à la période de questions du public lors des séances du conseil municipal. Cette consultation constitue une occasion de faire valoir l'importance de la pleine participation des Montréalaises à la vie démocratique municipale. Les membres du Conseil des Montréalaises tiennent également à souligner les initiatives prises par le conseil municipal depuis quelques années pour favoriser la participation citoyenne, dont celle des femmes, et a confiance que cette volonté d'instaurer une démocratie plus représentative et à l'écoute de la population continuera d'influencer positivement les décisions de l'administration municipale montréalaise.

## DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Coalition montréalaise des tables de quartier, Concertation Montréal et Relais-femmes (2018). *Pratiques participatives pour l'égalité : rapport des recommandations du forum d'échange du 30 mai 2018*. (<https://indd.adobe.com/view/ae5a5585-9aa8-4efe-ba78-dc6bf1287b20>)
- Conseil des Montréalaises (2008). *Pour favoriser la prise de parole des Montréalaises*. ([http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/cons\\_montrealaises\\_fr/media/documents/avis\\_parole\\_des\\_montrealaises\\_2008.pdf](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/cons_montrealaises_fr/media/documents/avis_parole_des_montrealaises_2008.pdf))
- Conseil interculturel de Montréal (2018). *Vers une citoyenneté urbaine favorisant la pleine participation de toutes et tous : avis sur la participation des Montréalais.e.s issu.e.s de la diversité à la vie municipale*. ([http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/conseil\\_interc\\_fr/media/documents/avis\\_participation\\_montrealais\\_issu\\_diversite\\_vie\\_municipale.pdf](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/conseil_interc_fr/media/documents/avis_participation_montrealais_issu_diversite_vie_municipale.pdf))
- Relais-femmes, Concertation Montréal et Coalition montréalaise des Tables de quartier (2018). *État des lieux : rapport d'évaluation des besoins, portrait de la participation des femmes dans les instances démocratiques de Montréal et pistes d'actions*. Montréal, Québec.
- Ville de Montréal (2018). *La période de questions du public au conseil municipal et au conseil d'agglomération de Montréal : comment y participer?*. ([http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/prt\\_vdm\\_fr/media/documents/periode\\_questions\\_public\\_fr.pdf](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/prt_vdm_fr/media/documents/periode_questions_public_fr.pdf))
- Y des femmes de Montréal (2004). *Accroître la participation des femmes aux processus municipaux de consultation*. Montréal, Québec.

## BIBLIOGRAPHIE

- Fédération canadienne des municipalités (FCM) (2004). *Accroître la participation des femmes à la prise de décisions municipales – Stratégies pour des collectivités canadiennes plus inclusives* (publication n°1047F).
- Relais-femmes, Concertation Montréal et Coalition montréalaise des tables de quartier (2018). *Forum 2018. Pratiques participatives pour l'égalité. Rapport des recommandations du forum d'échange du 30 mai 2018*. Montréal, Québec.
- Ville de Montréal (2001). *Guide d'aménagement : pour un environnement urbain sécuritaire*. ([http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/femmes\\_ville\\_fr/media/documents/Guide\\_amenagement\\_environment\\_urbain\\_securitaire.pdf](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/femmes_ville_fr/media/documents/Guide_amenagement_environment_urbain_securitaire.pdf))